Soixantième année. - N ° 179 A Vendredi 18 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4229

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

Extrait de jugement

Date : 31 août 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC 421 LA CLOSERIE DU MONT D'EST.
Forme : Syndicatde copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 421, la Closerie du Mont d'Est, 93160 Noisy-le-Grand.
Complément de jugement : Ordonnance du 31 août 2026 prorogeant la mission de la SELARLU BLERIOT & Associés représentée par Maître Philippe BLERIOT, 26 chemin de la Madeleine - 93000 Bobigny es qualité d'administrateur provisoire, de la copropriété sise 421 la Closerie du Mont d'Est - 93160 Noisy-le-Grand dans le cadre de l'article 29.1 de la Loi du 10 juillet 1965, modifiée par la Loi du 24 mars 2014 ; pour une durée de 1 an à compter du 6 septembre 2026 et jusqu'au 5 septembre 2027 avec tous les pouvoirs du syndic, de l'assemblée générale à l'exception de ceux prévus aux articles a et b de l'article 26 de la Loi du 10 juillet 1965, et du conseil syndical conformément à l'article 29-3-1 de la Loi du 10 juillet 1965. N° RG : 21/00117